

INSTITUT BELGE DES SERVICES POSTAUX ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Forte hausse du nombre de lignes Internet fixes à haut débit (> 1 Gbps) en 2023

Bruxelles, le 26 juin 2024 – Le rapport statistique annuel sur le marché des communications électroniques et de la télévision montre que les lignes Internet fixes avec une vitesse de téléchargement minimale de 1 Gbps ont augmenté de 59 % en un an, bien que la majorité des lignes à 1 Gbps vendues soient encore basées sur le réseau câblé (57 %). Cette évolution s'accompagne d'une forte croissance du trafic Internet fixe, qui a doublé en quatre ans. L'internet fixe reste le plus souvent acheté dans le cadre d'une offre groupée, mais pour la première fois, le nombre de clients résidentiels possédant une offre groupée a diminué.

La vente de lignes internet fixes (à haut débit) continue d'augmenter, quoique légèrement, avec un total de 5,1 millions fin 2023, soit 0,9% de plus qu'un an plus tôt (contre 4,6 millions fin 2018).

Le nombre de lignes Internet fixes avec une vitesse de téléchargement théorique élevée d'au moins 1 Gbps a considérablement augmenté en un an, de 59 %, pour atteindre 295 000 lignes. La majorité des lignes à 1 Gbps vendues sont basées sur le réseau câblé (57 %), les autres lignes étant vendues sur le réseau de fibre optique (43 %). L'augmentation significative des investissements dans le segment des télécommunications fixes (+182,6 millions d'euros pour atteindre 1,58 milliard d'euros) est donc attribuable aux investissements réalisés dans la fibre optique.

La numérisation de la société et la popularité des plateformes sociales ainsi que des appels vidéo ont donné lieu à une nouvelle augmentation du trafic de données de l'internet fixe, qui a doublé en 4 ans, passant de 8,1 exaoctets en 2019 à 16,7 en 2023. Par ligne Internet fixe, le trafic mensuel moyen de données Internet fixes passe de 251 à 278 gigaoctets par mois, soit une augmentation de 27 gigaoctets. Par rapport à 2019, cela représente une augmentation de 128 gigaoctets par mois.

Les offres groupées sur le marché résidentiel des télécommunications s'articulent le plus souvent autour de l'internet fixe. Cette composante est en effet contenue dans 97,8 % des offres groupées. Bien que le nombre d'offres groupées combinant fixe et mobile continue d'augmenter (+ 106 000 pour atteindre 2,32 millions), l'on observe, pour la première fois, une baisse du nombre de clients résidentiels possédant une offre groupée (-38 383 pour s'établir à 3,4 millions). Si le Quadruple Play reste la principale combinaison d'offres groupées avec 1,08 million de clients résidentiels, seul le Double Play affiche encore des chiffres en hausse. Le Double Play présente également le taux d'attrition le plus élevé : 23,1 % de la clientèle résidentielle moyenne disposant d'une offre Double Play a résilié son offre groupée de télécommunications et a changé d'opérateur. Pour les offres Triple Play et Quadruple Play, ce taux reste nettement inférieur (11,3 % et 6,2 %)

Ceux qui ont changé d'opérateur pour l'internet fixe, la télévision ou les offres groupées en 2023 ont de plus en plus souvent eu recours à cet effet à la procédure Easy Switch : 30,5 % contre 23,9 % un an plus tôt.

Le nombre total de raccordements à la télévision (classique avec un décodeur et via une application Internet) est tombé à 4,1 millions (-128 625). Le nombre de raccordements à la télévision résiliés a ainsi plus que doublé par rapport à l'année précédente (-61 400). Le nombre croissant de clients d'opérateurs de télécommunications qui regardent la télévision uniquement via une application Internet (+12 700 à 104 000) a quelque peu ralenti le déclin.

La tendance à la baisse de la téléphonie fixe se poursuit. En 2023, l'IBPT a dénombré 2,67 millions de canaux d'accès au réseau téléphonique fixe, soit une baisse d'environ 299 000 par rapport à l'année précédente. Cette évolution va de pair avec une nouvelle baisse du nombre de minutes attribuées à la téléphonie fixe. En 2023, ce chiffre était de 3,096 milliards de minutes, contre 11,424 milliards de minutes dix ans plus tôt.

Le segment fixe du marché des communications électroniques a connu une forte croissance en valeur au cours de l'année écoulée. Le chiffre d'affaires total a augmenté de 86,8 millions d'euros (+2,3 % pour un total de 3,83 milliards).

À cet égard, l'augmentation du chiffre d'affaires des services de détail provenant de la fourniture de services de communications électroniques fixes mérite d'être soulignée. Alors que l'augmentation annuelle oscillait auparavant entre 0 et 1 %, elle est passée à 3,6 % en 2023 (pour atteindre 3,14 milliards d'euros). Le chiffre d'affaires total généré par la télévision des opérateurs de télécommunications représente un peu moins de 1,25 milliard d'euros en 2023.

Le segment fixe contribue pour 44 % au chiffre d'affaires total de 8,61 milliards d'euros (+2,1 %) généré en 2023. Toutefois, l'EBITDA (bénéfice d'exploitation avant provisions et amortissements) agrégé de Proximus (en ce compris Scarlet), Orange et Telenet a baissé de 4,5 %, atteignant 3,13 milliards d'euros.

Le nombre de clients choisissant un raccordement à la télévision de Telenet diminue, ce qui se traduit par une baisse d'un point de pourcentage de la part de marché nationale de Telenet pour s'établir à [30-40] %. Dans le même temps, la part nationale de Proximus (+0,7 pp) et d'Orange/VOO (+0,1 pp) augmente. Proximus gagne du terrain dans toutes les régions. Orange/VOO consolide sa part de marché en Région flamande (+0,3 pp) mais subit une perte sur une base comparable en Région wallonne et en Région de Bruxelles-capitale (respectivement -0,4 pp et -0,2 pp).

Des évolutions similaires ont été observées en termes de parts de marché en volume sur le marché national de l'internet fixe. Telenet a enregistré une perte tant en Région flamande (-1,7 pp) qu'en Région de Bruxelles-Capitale (-0,8 pp) au profit de Proximus (+0,9 pp en Région flamande et +0,7 pp en Région de Bruxelles-Capitale) et d'Orange/VOO (+0,6 pp en Flandre). Les changements en termes de parts de marché n'ont pas d'impact sur les positions établies : Telenet conserve sa première place en Flandre avec une part de marché comprise entre [50-60] %, tandis que Proximus maintient sa position de leader dans la Région bruxelloise avec [60-70] %. En Région wallonne, seul Orange/VOO réussit à augmenter sa part de marché de 0,4 pp pour atteindre [40-50] %, mais Proximus reste le leader du marché avec [50-60] %.

Pour plus d'informations :



Jimmy Smedts | Porte-parole

Institut belge des postes et télécommunications

Bâtiment Ellipse C | Boulevard du Roi Albert II 35 bte 1 | 1030 Bruxelles

T +32 2 226 88 22 | M +32 478 63 91 82 | www.ibpt.be

